



Le 30 avril 2020

## **Compte-rendu de la réunion du 29 avril 2020 à la Métropole, au sujet des aménagements tactiques à mettre en place à l'approche du déconfinement.**

Les points sont développés suivant l'ordre chronologique de la réunion.

### **Présents à la réunion :**

Pour la Métropole et la ville de Rouen :

- Kader CHEKHEMANI, Cabinet de la MRN
- Emmanuel SAUVAGE, Espaces publics, circulation, mobilités durables
- Florence HEROUIN LEAUTEY, Adjointe au Maire de Rouen chargée des Quartiers Ouest
- Céline MILLET, adjointe au maire de Rouen en charge des mobilité douces
- Cyrille MOREAU, Environnement, Agriculture Périurbaine PCAET, air, biodiversité, énergie, économie sociale et solidaire

Pour GUIDOLINE :

- Timothée
- Elizabeth

Pour SABINE :

- Guillaume GRIMA, porteur du projet
- Hélène VEYRIÈRES
- Pierre HÉROUX
- Vincent LEMAITRE

H.VEYRIÈRES précise qu'elle intervient également au nom de l'association « Plein air, à pied à vélo » pour le plateau Est.

## **1- INTRODUCTION**

La MRN rappelle que beaucoup d'habitants de la Métropole vont éviter les TEC à partir du 11/05, d'où des risques accrus de congestion de réseau routier. La MRN affiche sa volonté de mettre en place des aménagements tactiques, qui permettront de limiter cette congestion, dans un esprit de consensus avec les associations. Elle précise que le travail requis se fait dans un contexte compliqué, notamment du fait d'effectifs réduits.

La MRN rappelle que les mairies des communes concernées devront donner leur accord pour que puissent être déployés les aménagements.

SABINE précise que l'association est présente dans un esprit de consensus avec la MRN, en ayant pleinement conscience des difficultés particulières liées au contexte

de l'épidémie. Elle rappelle le contexte favorable au niveau médiatique et national à la mise en place de ces aménagements tactiques.

La MRN précise :

- que le travail effectué sur les aménagements tactiques provisoires servira pour d'éventuels aménagements définitifs
- que l'idée pour la MRN est de « maximiser les aménagements », pas uniquement sur Rouen intramuros, mais sur l'ensemble de l'aggl., en coordination avec les élus locaux
- que tous les aménagements tactiques ne pourront pas être réalisés pour le 11 mai

## **2- AUVM 1** (Gaston Boulet, Mont Riboudet)

La MRN a validé ce tracé proposé par l'association SABINE, en accord avec la Ville de Rouen. Le plan est déjà prêt et les aménagements seront déployés dans la semaine du 04 au 08 mai.

L'itinéraire va du Bvd des Belges à la station Bus / TEOR Mont Riboudet.

Principe : neutralisation d'une voie de circulation pour création d'une piste cyclable monodirectionnelle Est-Ouest. La création d'une piste Ouest-Est est impossible dans un délai court car elle imposerait la reprogrammation des feux de circulation.

SABINE demande que les plans de l'aménagement soient communiqués à l'association, à titre d'information / demande acceptée par la MRN, sous réserve que ses plans ne soient pas diffusés.

SABINE rappelle :

- la nécessité d'une connexion entre les aménagements tactiques créés et le réseau cyclable existant du Bvd des Belges et des pistes venant du pont G. le Conquérant notamment
- que plus largement, la MRN devra communiquer sur la continuité des aménagements tactiques avec les aménagements existants structurants afin d'informer les « néo-cyclistes »

SABINE demande qu'une signalétique adaptée aux autres usagers (automobiles notamment) signale la présence des cyclistes sur les aménagements tactiques.

La MRN précise que les aménagements tactiques seront de couleur jaune.

## **3- SAINT-MAUR, BOUQUET, AV. DU MONT AUX MALADES**

La MRN indique qu'elle est en train de travailler sur l'aménagement suivant :

- montée vers MSA par la rue Bouquet
- avenue du Mont aux malades dans les 2 sens
- descente vers le centre-ville par la rue Saint-Maur

SABINE juge (collégalement) le tracé pertinent. Elle suggère que l'avenue Galliéni peut constituer une alternative à l'avenue du Mont aux Malades.

→ SABINE fera des propositions précises à la MRN sur ce tracé

## **4- VUSFC 1** (Champ des Oiseaux, vers le ch.de Clères)

La MRN considère l'itinéraire suggéré par SABINE comme intéressant mais précise que le report total de la circulation automobile vers la route de Neufchâtel n'est pas envisageable.

SABINE rappelle l'importance d'offrir un itinéraire pour monter sur le plateau Nord et le potentiel de cet itinéraire, central entre les Hauts de Rouen et Mont-Saint-Aignan.

Il s'agit du seul itinéraire où le cycliste n'est pas soumis à la pression du trafic et de la vitesse des automobilistes. En alternative au report de la circulation automobile vers la route de Neufchâtel, SABINE évoque l'idée d'un aménagement type Vélorue : <https://www.cc37.org/la-velorue-nouvel-amenagement-cyclable/>

La MRN précise que même un aménagement type Vélorue nécessite une concertation avec les habitants.

SABINE précise que l'aménagement devra être réalisé jusqu'à la rue de la renardière, point de commencement d'un trottoir partagé piétons / vélos.

Consensus MRN / SABINE sur l'idée de vélorue.

La MRN insiste sur le fait que ce type d'aménagement suppose une concertation préalable avec les riverains, même pour un tracé expérimental. Ce tracé ne sera pas étudié avant septembre.

→L'association SABINE est disposée à accompagner la MRN sur l'étude d'un aménagement définitif sur cet axe et fera des propositions dans ce sens

## 5- **BATP 2** (de la place du Boulingrin au Rd-point Saint-Hilaire)

La MRN a validé ce tracé, en accord avec la Ville de Rouen. Les aménagements correspondants seront réalisés pour le 11 mai. Principe : voie de circulation neutralisée de chaque côté pour création de pistes cyclables temporaires dans les 2 sens.

La MRN précise que l'aménagement ne pourra pas être réalisé sur le tronçon Rd-point Saint-Hilaire / Rd-point des Urgences du CHU car elle n'est pas propriétaire des terrains. La MRN suggère que les cyclistes empruntent la contre-allée sur la fin du trajet descendant puis le contre-sens cyclable de la rue Saint-Hilaire.

→SABINE vérifiera les itinéraires possibles sur la rue Saint-Hilaire et la rue Eau de Robec notamment, avec pour objectif d'enrichir si nécessaire la proposition de la MRN. A discuter lors de notre prochaine réunion

## 6- **AUVM 2** (Route de Paris, vers Bonsecours)

La MRN indique être en train de travailler sur l'aménagement. La traversée de la place Saint-Paul reste toutefois à ses yeux un obstacle majeur. L'aménagement retenu pour le moment par la MRN consiste en un simple prolongement jusqu'à Saint-Paul de la voie partagée bus / vélo existante dans le sens descendant. L'aménagement pourra être réalisé courant mai.

SABINE rappelle qu'un aménagement dans un seul sens de circulation (descendant de surcroît) ne permettra pas d'accroître le trafic vélo sur cet axe.

SABINE suggère que la voie dédiée bus/vélo commence au carrefour des départementales et soit celle du milieu pour éviter le trafic vers la gare et vers le pont Mathilde avec un feu décalé des débouchés des départementales de Bonsecours et d'Amfreville. Il faut également que la voie bus/vélo intègre les pictos vélos jusqu'à la rue Gambetta (revendication déjà ancienne).

SABINE demande la rénovation de la bande roulante de la route de la corniche, dite côte du panorama, dans les plus brefs délais, afin que ces travaux puissent être intégrés au plan de communication Aménagements Tactiques.

SABINE note que la rue du Mt Gargan, la rue Annie de Pène et la route de la corniche pourraient être utilisées comme itinéraire montant, dans le cadre des aménagements tactiques provisoires.

→SABINE souhaite que les aménagements propres à cet axe soient abordés de nouveau lors de notre prochaine réunion

## 7- ACCÈS DES VÉLOS AUX BUS

La MRN indique être en train de travailler sur la possibilité de laisser les cyclistes accéder aux bus sur les tracés en côte (du bas au haut de la côte), sans limites horaires / accès réservé toutefois aux vélos « musculaires »

SABINE se félicite qu'une de leurs revendications soit reprise.

→SABINE souhaite être informée en temps utile des travaux de la MRN sur ce point, qui devra être abordé de nouveau lors de notre prochaine réunion

## 8- BVD DE LESSEPS

La MRN indique être en train de travailler sur un aménagement tactique qui prendrait place sur la contre-allée du Bvd de LESSEPS.

Le sujet n'a pas été plus discuté

→SABINE souhaite que les aménagements propres à cet axe soient abordés de nouveau lors de notre prochaine réunion

## 9- ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

La MRN indique être en train de travailler sur un itinéraire visant à l'accompagnement des étudiants, à compter de la rentrée de septembre :

- depuis le campus, dans le sens descendant : bande cyclable provisoire sur l'allée du Fond du Val avec ouverture de la voie de TEOR
- dans le sens montant, bande cyclable provisoire

→ SABINE souhaite être informée en temps utile des travaux de la MRN sur ce point, et proposera des solutions d'aménagement sur cet axe.

## 10- BATP 1 (Bvd de l'Europe)

La MRN précise qu'elle n'est pas en mesure de valider ce tracé proposé par SABINE.

Raisons invoquées :

- Trafic automobile habituel trop important
- Risques de congestion, notamment sur les voies du métro
- Obligation d'obtenir l'autorisation de l'état / délai long et refus certain

SABINE rappelle :

- que le trafic actuel est moins dense que le trafic habituel / que la demande de la MRN auprès de l'État pourrait se baser sur la fréquentation actuelle et qu'en cas de reprise importante du trafic automobile, et de constatation d'une congestion des carrefours, l'aménagement étant réversible, pourrait être retiré.
- qu'un aménagement tactique sur ce tracé serait pourtant parfaitement conforme aux recommandations du CEREMA.

La MRN consent à vérifier / mesurer le trafic actuel et à communiquer les résultats à SABINE. Elle évoque l'existence d'une étude en cours à échéance long terme pour

l'installation de pistes cyclables sur les contre-allées du Boulevard de l'Europe. Sur le court terme, la MRN étudierait une alternative à BATA 1 passant par la rue méridienne.

→ SABINE demande que ce point soit à nouveau abordé lors de notre prochaine réunion.

#### 11- **VUSFC 2** (rue d'Elbeuf)

La MRN indique ne pas être en mesure de retenir la proposition formulée par SABINE (suppression de la voie de circulation Nord-Sud) car elle pose des problèmes de desserte locale pour les riverains, mais qu'une étude a tout de même été lancée sur cette base.

→ SABINE demande que ce point soit à nouveau abordé courant mai, lors d'une prochaine réunion.

#### 12- **VUSFC 3** (rue d'Amiens)

La ville de Rouen précise qu'elle considère ce tracé comme complexe à mettre en œuvre, dans le cas d'une suppression de la voie de circulation est-ouest, et préconise plutôt une suppression de la voie Ouest-Est.

La MRN rappelle que de nombreux bus circulent sur cet axe. Elle considère que la rue d'Amiens est plus propice à un aménagement de type « voie apaisée ».

→ SABINE souhaite le lancement d'une étude pour la création d'une voie apaisée sur cet axe / ce point pourra être abordé lors de la prochaine réunion.

### 13- **PLACES DE STATIONNEMENT**

GUIDOLINE rappelle que la création de places de stationnement est indispensable dans le cadre du plan d'aménagements stratégiques.

SABINE rappelle ses demandes actuelles et antérieures sur ce point :

- renforcement sur les sites à fort trafic, notamment gare SNCF et CHU
- déploiement d'abris sécurisés, dont stationnement couvert pour les VAE
- rappel du programme ALVEOLE
- lancement de marchés à bons de commande avec les acteurs publics et privés

SABINE note que la question du stationnement des vélos a fait l'objet de concertations et d'un travail important de la part des associations, depuis 2016, et que la situation n'a malheureusement pas évolué depuis.

La MRN consent que le risque de vol, lié à l'absence de stationnement sécurisé, est un vrai point bloquant pour le développement de la pratique du vélo dans la métropole. Elle indique que des boxes peuvent être installés au frais de la métropole sur le domaine public mais que la maintenance et la gestion des boxes relèvent des utilisateurs.

SABINE note que la communication de la MRN sur les aménagements tactiques devra mettre en avant le rôle que pourraient jouer les acteurs privés (centres commerciaux notamment) dans le développement de places de stationnement dédié.

→ SABINE considère que la discussion n'a pas été menée à son terme sur ce sujet. S'agissant d'un des points cruciaux pour permettre un report massif sur le vélo, elle considère que ce point devra à nouveau être abordé lors de notre prochaine réunion.

## 14- AUTRES REVENDICATIONS SABINE

SABINE rappelle les autres revendications de l'association, notamment :

- convention avec les vélocistes pour la remise en état des vélos
- mise en place de 2 000 primes à l'achat, ouverte aux VAE et aux vélos « musculaires »

La MRN évoque la quantité de travail qui serait générée par les demandes de subventions pour les remises en état et se pose la question de la concurrence qui serait faite au secteur. Il est plus facile d'octroyer une subvention à une association dont ce serait l'une des actions.

La ville de ROUEN propose qu'un atelier de réparation ou vélociste soit retenu par secteur.

→ pas de conclusion (accord / refus) de la MRN sur ce sujet / ce point devra à nouveau être abordé lors de notre prochaine réunion

## 15- AUVM 3 (pont Jean Jaurès entre Elbeuf et Saint-Aubin-lès-Elbeuf) et AUVM 4 (D7 à Cléon)

La MRN semble valider ces tracés et indique avoir reçu cette revendication de la part d'autres acteurs.

Nota : pas de date de mise en œuvre communiquée

→ SABINE souhaite être informée en temps utile des travaux de la MRN sur ce point, qui devra être abordé de nouveau lors de notre prochaine réunion

## 16- AXE ISNEAUVILLE

La MRN précise être ouverte à l'étude d'un tracé permanent sur cet axe, proposé par SABINE.

Discussions sur les aménagements existants sur la route de Neufchâtel (NOTA : suite à la réunion, SABINE a transmis à Emmanuel SAUVAGE des précisions sur l'itinéraire privilégié par SABINE).

Consensus autour de l'idée que l'aménagement devra éviter le rond-point des Terres Rouges.

→ SABINE souhaite être informée en temps utile des travaux de la MRN sur ce point, qui devra être abordé de nouveau lors de notre prochaine réunion

## 17- AXE SOTTEVILLE (14 Juillet – Mairie de Sotteville)

L'axe n'a pas été abordé concrètement. La MRN n'a pas de plan spécifique à cette zone, hormis sur le long terme la réfection des pistes de la rue de Paris et leur prolongement sur la rue Pierre Corneille

→ SABINE souhaite que l'aménagement proposé, passant par les rues Fernand Léger, Paul Eluard, Hyacinthe Ménage et Pierre Mendès-France, et simple à mettre en œuvre, soit abordé lors de notre prochaine réunion

## **18- CONCLUSION**

Une nouvelle date de réunion avec SABINE et GUIDOLINE pourra être fixée dans le courant de la semaine prochaine.

SABINE retient la volonté affichée par la MRN de travailler collégalement sur les aménagements tactiques, au-delà de la date du 11 mai.

SABINE souhaite être tenue informée en amont de toute décision de suppression ou de modification d'aménagement, le cas échéant.

La MRN précise qu'une 1<sup>ère</sup> communication sur les aménagements tactiques sera effectuée autour du 11 mai / une 2<sup>ème</sup> communication, plus globale, est envisagée.